



Analyses des votations fédérales  
Analysen eidgenössischer Urnengänge  
Analisi delle votazioni federali

# Analyse des votations fédérales du 7 mars 1993

Daniel Schloeth, Ulrich Klöti

Résultats des votations	Oui	Non
Relèvement des droits sur les carburants	54.4%	45.6%
Levée de l'interdiction des maisons de jeu	72.4%	27.6%
Initiative contre l'expérimentation animale	27.8%	72.2%
Participation	50.7%	
Citoyen-ne-s	4'559'400	



**Université  
de Zurich**

Institut de recherche, Bureau de Berne,  
Bärenplatz 2, 3011 Berne, Téléphone 031 22 08 06

---

Centre de recherche de science politique à  
l'université de Zurich, Künstlergasse 16,  
8006 Zurich, Tél. 01 257 38 41

---

## **Impressum**

Les analyses VOX des votations fédérales commentent depuis 1977 les votations et les élections fédérales sur la base d'interviews menés scientifiquement. L'Institut de recherche GfS est responsable de la continuité des analyses. Le commentaire de la présente analyse est l'œuvre du Centre de recherche de politique comparée de l'université de Zurich.

## **Collaboratrices et collaborateurs**

*Institut de recherche GfS:*

Directeur de projet: Claude Longchamp

TED/Banque de données: Jürg Wild

Chef des travaux pratiques: Carlo Frühbauer

Secrétariat: Liliana Leins, Liselotte Müller

*Centre de recherche de politique comparée de l'université de Zurich:*

Responsable: Ulrich Klöti

Auteur: Daniel Schloeth

*Traduction*

Monique Picard, Berne

## **Composition et impression**

Satzart SA, Berne

Benteli SA, Berne

## **Commandes**

Les analyses VOX sont disponibles au prix de fr. 75.- (étranger fr. 85.-) par an. Des numéros séparés peuvent être commandés au prix de fr. 25.- (étranger fr. 30.-) auprès du secrétariat du GfS, Centre de recherche, Zürichstrasse 107, 8134 Adliswil, tél. 01 709 11 11, fax 01 709 11 09

## **Copyright**

Analyses VOX des votations fédérales, ed. par l'Institut de recherche GfS en collaboration avec les Instituts de sciences politiques des universités de Berne, Genève et Zurich, Adliswil 1977 et s.

Pour le présent numéro: D. Schloeth, U. Klöti: Analyse des votations fédérales du 7 mars 1993, VOX No 48, GfS et Centre de recherche de politique comparée de l'université de Zurich, Adliswil 1993.

17<sup>e</sup> année, © by GfS et Centre de recherche de politique comparée de l'université de Zurich

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Relèvement des droits sur les carburants</b> .....	<b>5</b>
1.1 Situation de base .....	5
1.2 Compréhension du projet .....	6
1.3 Comportement de vote selon les caractéristiques démographiques et politiques ....	7
1.4 Motivations du vote .....	12
1.5 Soutien apporté aux arguments «pour» et «contre» le relèvement des droits sur les carburants .....	14
<b>2. Levée de l'interdiction des maisons de jeu</b> .....	<b>16</b>
2.1 Situation de base .....	16
2.2 Perception du projet .....	17
2.3 Comportement de vote selon les caractéristiques démographiques et politiques ....	17
2.4 Motivations du vote .....	19
<b>3. L'initiative pour l'abolition des expériences animales</b> .....	<b>23</b>
3.1 Situation de base .....	23
3.2 Perception du projet mis en votation .....	24
3.3 Comportement de vote selon les caractéristiques démographiques et politiques ....	24
3.4 Motivations de vote .....	27
3.5 Soutien aux arguments «pour» et «contre» .....	27
3.6 Comparaison avec les initiatives antérieures .....	29
<b>4. La participation</b> .....	<b>32</b>
4.1 Mode de participation .....	32
4.2 Etat des connaissances .....	34
4.3 Sentiment d'être concerné .....	34
4.4 Difficulté à se faire une opinion .....	35
4.5 La participation selon les groupes caractéristiques démographiques et politiques ....	38
<b>5. Méthodologie</b> .....	<b>40</b>
<b>Bilan des votations</b> .....	<b>41</b>
Relèvement des droits sur les carburants .....	41
Levée de l'interdiction des maisons de jeu .....	42
Initiative contre l'expérimentation animale .....	42
La participation .....	42

Tableau 1: Les résultats effectifs des votations pour l'ensemble de la Suisse et par canton en pourcent des votant-e-s<sup>a)</sup>

Canton	Participation 7 mars 93 %	Résultats des votations du 7 mars 1993		
		Droits des carburants Oui	Maisons de jeu Oui	Expérimentation animale Oui
CH .....	50.7	54.4	72.4	27.8
ZH .....	49.8	61.1	68.1	31.0
BE .....	52.9	59.3	69.9	30.3
LU .....	48.7	61.9	75.7	26.9
UR .....	41.9	68.5	76.4	22.7
SZ .....	46.6	47.1	74.8	23.6
OW .....	44.9	60.9	75.3	22.5
NW .....	52.6	58.4	78.1	22.9
GL .....	46.6	56.9	74.1	31.6
ZG .....	57.2	58.1	73.7	26.7
FR .....	51.1	40.5	74.9	18.1
SO .....	58.0	52.6	74.1	29.5
BS .....	52.5	69.1	75.8	27.1
BL .....	54.5	60.0	74.5	23.4
SH .....	72.5	56.7	69.5	30.5
AR .....	57.0	60.7	76.7	36.4
AI .....	49.5	57.7	77.2	21.9
SG .....	51.5	58.1	76.7	32.2
GR .....	39.1	65.0	67.3	31.6
AG .....	50.9	54.8	72.5	26.4
TG .....	54.6	58.4	73.4	28.6
TI .....	52.1	42.3	75.2	39.8
VD .....	45.0	39.9	74.7	21.2
VS .....	67.5	39.7	68.1	19.9
NE .....	47.0	44.1	70.5	20.6
GE .....	47.6	42.3	81.1	24.9
JU .....	44.5	36.8	66.7	19.8

a) selon la chancellerie fédérale 15.4.93

# Introduction

Les objets des votations des 6/7 mars 1993 ont trois mots clés en commun: appui au Conseil fédéral, apport financier et adaptation à l'Europe.

- Appui au Conseil fédéral: une fois de plus, les recommandations du gouvernement et de la majorité parlementaire réussissent à s'imposer sur toute la ligne.
- Apport financier: l'objectif des deux premiers projets est de renflouer trois caisses en difficulté. Une moitié des droits sur les carburants revient à la caisse fédérale, l'autre moitié à la construction du réseau routier et le bénéfice des maisons de jeu à l'AVS.
- Adaptation à l'Europe: la visée au-delà des frontières a été un argument majeur tant en ce qui concernait les carburants que les maisons de jeu. L'essence étant plus chère partout en Europe et les casinos légalement répandus à l'étranger, l'argument a porté. En acceptant l'initiative contre l'expérimentation animale, la Suisse aurait en outre créé un «cas particulier» de plus l'isolant du reste de l'Europe.

Voici le résultat de la post-analyse des objets mis en votation.

## 1. Relèvement des droits sur les carburants

### 1.1 Situation de base

Avant cette votation, l'essence et le diesel étaient frappés d'une taxe de base de 22.6 cts par litre et d'une taxe douanière de 30 cts. La surtaxe introduite en 1962 pour le financement du réseau routier est entièrement affectée au fonds routier de la Confédération. Le projet mis en votation les 6/7 mars portait sur un relèvement de 20 cts de la taxe douanière de base (le premier depuis 1936) dont les bénéfices seraient affectés par moitié à la compensation du déficit de la caisse fédérale et du fonds routier. On prévoit une somme de 650 millions de francs.

Lors de la procédure d'urgence, le Conseil fédéral avait prévu un relèvement de 25 cts. Le Parlement, craignant l'échec en votation, conclut le compromis de 20 cts par litre et soumit la loi au référendum facultatif.

Le Parti des automobilistes, l'ACS et l'Astag (Association suisse des transports routiers) lancèrent le référendum, s'élevant contre une charge supplémentaire des automobilistes et des professionnels des transports.

L'effet du compromis sur 20 cts se fit sentir sur tous les mots d'ordre des partis et des associations: tous les partis gouvernementaux, le PES, le PLS. l'AdI, l'Association patronale, les syndicats et même le TCS décidèrent le Oui. L'ATE et l'USAM optèrent pour la liberté de vote.

Tableau 1.1: Perception de la teneur du projet des droits sur les carburants

Aspects partiels	Pourcentage des répondant <sup>a)</sup>
Essence 20 cts plus cher	58
Augment. du prix de l'essence	14
Assainir la caisse fédérale	16
apporte l'argent dont la Conf. a besoin	11
Couvre le déficit	4
Plus d'impôts, augm. d'impôt	2
Pour la construction de routes	17
Recette moitié pour la Conf. moitié pour le réseau routier	6
Moins de trafic, protection de l'environnement	1
Répète le titre	4
diverses autres connaissances exactes	1
diverses connaissances inexactes	3

a) Deux énoncés possibles. N = 963 (sans la catégorie «pas de réponse» = 54).

Source: Analyse VOX du 7.3.93

Au soir du dimanche des votations, on constata une fois de plus le fossé entre la Suisse romande, le Tessin et la Suisse alémanique: tous les cantons romands et le Tessin avaient refusé le relèvement – bien que les recettes soient affectées à l'achèvement du réseau routier romand – alors que les cantons alémaniques, à l'exception de Schwyz, l'acceptaient.

## 1.2 Compréhension du projet

Quels ont été les points du projet perçus par les citoyen-ne-s? Sur quoi leur décision de voter Oui ou Non, ou de ne pas voter, reposait-elle? Le *tableau 1.1* indique les aspects connus par les interviewé-e-s.

L'augmentation du prix de l'essence est le facteur le plus souvent cité; 58 pourcent des interviewé-e-s énoncent la somme exacte de 20 cts, 14 pourcent ne se prononcent pas sur le montant de l'augmentation prévue. Les personnes ayant bénéficié d'un niveau d'instruction élevé sont plus nombreuses à énoncer le montant de 20 cts, celles n'ayant pas été plus loin que la scolarité obligatoire ne se prononcent pas sur le montant exact. Une deuxième série d'énoncés tourne autour des conséquences pour la Confédération: l'assainissement de la caisse fédérale (16%), des recettes résultant du relèvement des droits de douane (11%), de la compensation du déficit (4%) ou d'une augmentation de taxes (2%). 17 pourcent (surtout dans les agglomérations urbaines) perçoivent surtout l'aspect de l'achèvement du réseau routier, la moitié des recettes

supplémentaires y étant affectée. Seuls 6 pourcent énoncèrent l'objectif exact de ce projet: une moitié des recettes à la caisse fédérale, l'autre pour la construction de routes. 1 pourcent seulement évoque l'aspect de la protection de l'environnement – cité de manière lapidaire dans la brochure de Berne –, à savoir une éventuelle diminution du trafic automobile grâce à l'augmentation du prix de l'essence.

### 1.3 Comportement de vote selon les caractéristiques démographiques et politiques

Lors des votations du 7 mars, 54 pourcent des votant-e-s se prononcèrent en faveur du relèvement de 20 cts des droits sur les carburants. Le taux de 59 pourcent obtenu lors de la post-analyse (cf. *tableau 1.2*) s'éloigne légèrement de l'intervalle de confiance de +/-3 pourcent. Les écarts avec la moyenne de Oui entre chaque groupe caractéristique, données importantes pour l'analyse, ne souffrent pas de cette différence (deuxième colonne dans les tableaux).

A l'exception du sexe des interviewé-e-s, toutes les caractéristiques socio-économiques sont en corrélation significative avec le comportement de vote. Cette corrélation, cependant, n'est forte qu'au niveau de l'âge et de la situation professionnelle, du fait d'être propriétaire d'une voiture, et particulièrement de la région linguistique. C'est cette dernière caractéristique qui influe le plus fortement sur le comportement de vote: 66 pourcent de Oui en Suisse alémanique, 46 pourcent au Tessin et 34 pourcent en Suisse romande. L'écart de 32 pourcent entre les Romand-e-s et les Suisses alémaniques atteint une fois de plus une pointe. La différence de 33 pourcent (selon l'analyse VOX) lors de la votation sur l'EEE a déclenché un vaste débat politique. Depuis le début des publications des analyses VOX, on n'a relevé des écarts de plus de 30 pourcent qu'en 1985 pour la garantie des risques à l'innovation, GRI (35%) et la suppression des cotisations de santé (31%). Le «fossé des bulletins de vote», la différence entre les Romand-e-s et les Suisses alémaniques, était passé au second plan; il est redevenu actuel, et dans les mêmes proportions, sur la question du prix de l'essence.<sup>1</sup>

Plus la personne interviewée était âgée et dotée d'une bonne instruction, plus forte était l'acceptation. Ce sont les 30–39 ans qui ont plutôt voté contre l'augmentation du prix de l'essence (9% en-dessous de la moyenne), les personnes de 60 ans et plus, notamment à partir de 70 ans (+23% de Oui!) l'adoptent en-dessus de la moyenne.

Au niveau de la situation professionnelle, on est frappé par la forte proportion de salarié-e-s (moins 23% en-dessous de la moyenne) qui ont refusé le projet. Parmi les citoyen-ne-s n'exerçant pas d'activité professionnelle, ce sont les retraité-e-s et les personnes en cours de formation qui ont le plus nettement voté Oui.

Etre propriétaire d'un véhicule est une autre caractéristique significative: le groupe d'interviewé-e-s dont le ménage possède au moins une voiture vote «pour» à 5 pourcent en-dessous de la moyenne. L'ensemble des personnes ne possédant pas de voiture, en revanche, a voté Oui à

<sup>1</sup> Cf.: Thomas Widmer/Christoph Burri: «Brüssel oder Bern: Schlägt das Herz des «Romands» eher für Europa?», en: SPJW 1992; Daniel Schloeth: «Driften die Landesteile allmählich auseinander?», en: *Tages-Anzeiger* du 7.9.92.

Tableau 1.2: Droits sur les carburants – Comportement de vote selon les caractéristiques démographiques

Caractéristique/catégorie	Oui en % (pour ceux ayant eff. voté)	Ecart de la moyenne Part de Oui en %	Cramer's V (quand signifiant)
Total effectif .....	54		
Total VOX .....	59		
<i>Sexe</i>			
Hommes .....	58	-1	
Femmes .....	60	+1	
<i>Age</i> .....		0.19	
18–29 .....	55	-4	
30–39 .....	50	-9	
40–49 .....	58	-1	
50–59 .....	54	-5	
60–69 .....	66	+7	
70 et plus .....	82	+23	
<i>Formation scolaire</i> .....			0.13
Ecole obligatoire .....	49	-10	
Ecole prof. ou équiv. ....	56	-3	
Gymnase, université .....	68	+9	
<i>Situation professionnelle</i> .....			0.15
A plein temps .....	53	-6	
A temps partiel .....	59	—	
Situation professionnelle:			0.21
- Indépendants, employé-e-s cadres .....	53	-6	
- Employé-e-s niveau moyen .....	66	+7	
- Autres employé-e-s .....	52	-7	
- Ouvrières, ouvriers .....	36	-23	
- Paysan-ne-s .....	50	-9	
Sans emploi .....	69	+10	
- en cours de formation .....	76	+17	
- travail domestique .....	60	+1	
- en pension .....	73	+14	
<i>Conditions de logement</i> .....			0.08
Propriétaire .....	63	+4	
Locataire .....	55	-4	
<i>Possédant une voiture</i> .....			0.19
oui .....	54	-5	
non .....	78	+19	



Caractéristique/catégorie	Oui en % (des ayant voté effect.)	Ecart de la moyenne Part de Oui en %	Cramer's V (quand signifiant)
<i>Région</i> .....			0.27
Suisse alémanique .....	66	+7	
Suisse romande .....	34	-25	
Suisse italienne .....	46	-13	
<i>Agglomération</i>			
Grandes villes .....	57	-2	
Petites et moyennes agglomérations .....	65	+6	
Communes rurales .....	56	-3	
Source: Analyse VOX du 7.3.93.			

19 pourcent en-dessus de la moyenne. Malgré cet écart, on relèvera qu'environ la moitié de la population possédant un véhicule a accepté l'augmentation du prix de l'essence.

Toutes les caractéristiques politiques figurant dans le *tableau 1.3* présentent une corrélation signifiante avec le comportement de vote; à l'exception de l'orientation matérialiste, ces variables obtiennent le niveau d'une assez forte corrélation.

Le tableau est clair: les personnes intégrées et s'intéressant à la politique ont plutôt voté Oui, celles qui ne peuvent pas se situer politiquement ou qui n'ont que peu d'intérêt pour la politique ont plutôt rejeté le projet mis en votation.

Les citoyen-ne-s proches d'un parti – qu'il soit de gauche, Vert ou bourgeois – ont voté Oui (à une exception près, le Parti des automobilistes, extrême-droite, qui a lancé le référendum). Les personnes se situant sur l'axe gauche-droite – que ce soit à gauche ou à droite – ont voté Oui (à l'exception du centre, souvent suivi par les personnes peu intégrées politiquement). Les citoyen-ne-s ayant confiance dans le gouvernement et s'intéressant à la politique ont voté Oui au-dessus de la moyenne.

Par contre, les personnes n'étant pas proches d'un parti, ne pouvant se situer sur l'axe gauche-droite, défiantes envers le Gouvernement et ne s'intéressant pas à la politique ont refusé l'augmentation du prix de l'essence.

Les groupes caractéristiques ayant accepté le plus clairement le projet sont les adhérent-e-s au PES (+22%) et les personnes axées sur des valeurs post-matérialistes (+20%). Le rejet le plus marqué s'est fait sentir auprès des adhérent-e-s au PA (-49%), des personnes ne pouvant se situer sur l'axe gauche-droite (-18%) et des personnes dénuées d'intérêt pour la politique (-24%).

Tableau 1.3: Droits sur les carburants – Comportement de vote selon les caractéristiques politiques

Caractéristique/catégorie	Oui en % (pour les votant-e-s effect.)	Ecart de la moyenne Part de Oui en %	Cramer's V (quand signifiant)
Total effectif .....	54		
Total VOX .....	59		
<i>Identification à un parti</i> .....			0.30
PSS .....	75	+16	
PES .....	81	+22	
Adl/PEV .....	74	+15	
PDC .....	65	+6	
PRD .....	66	+7	
UDC .....	58	-1	
PA .....	10	-49	
Sans parti .....	48	-11	
<i>Orientation gauche/droite</i> .....			0.24
extrême-gauche .....	77	+18	
gauche .....	75	+16	
centre .....	52	-7	
droite .....	60	+1	
extrême-droite .....	56	-3	
ne peut pas se situer .....	41	-18	
<i>Font confiance au gouvernement</i> .....			0.29
Confiants .....	75	+16	
Sceptiques .....	46	-13	
<i>Matérialisme/post-matérialisme</i> .....			0.14
valeurs purement matérialistes .....	51	-8	
valeurs mixtes .....	61	+2	
valeurs pur. post-matérialistes .....	79	+20	
<i>Subjectivement concerné-e-s</i> .....			0.22
peu .....	70	+11	
moyennement .....	57	-2	
beaucoup .....	42	-17	
<i>Intérêt politique</i> .....			0.23
pas du tout intéressé-e .....	35	-24	
pas vraiment intéressé-e .....	46	-13	
plutôt intéressé-e .....	56	-3	
très intéressé-e .....	76	+17	

Source: Analyse VOX du 7.3.93.

Tableau 1.4: Droits sur les carburants – Comportement de vote des votant-e-s et des abstentionnistes

Comportement	Votant-e-s			Abstentionnistes		
	N	% <sup>a)</sup>	% <sup>b)</sup>	N	% <sup>a)</sup>	% <sup>b)</sup>
Adoptant	421	59	58	107	44	38
Rejetant	295	41	40	135	56	47
Total intermédiaire	716	100	98	242	100	75
Bulletins blancs	5		1	16		6
Pas de réponse	11		1	27		9
Total	732		100	285		100

a) Pourcentage des personnes ayant donné une réponse concrète  
 b) Pourcentage de tous les interviewé-e-s de cette catégorie

Source: Analyse VOX du 7.3.93.

L'impression subjective d'être concerné par le projet évolue à l'inverse de l'intérêt pour la politique. Plus l'augmentation du prix de l'essence implique des conséquences pour soi-même, plus elle est rejetée. Les propriétaires d'un véhicule se sentent fortement concernés, seuls 35 pourcent de ce groupe indiquent être moins touchés par l'augmentation du prix de l'essence. Chez les personnes ne possédant pas de véhicule, le taux est de 62 pourcent.

On peut énoncer, en résumant, que ce sont les *insider*, les personnes intéressées par la politique et les citoyen-ne-s engagés ayant confiance dans le gouvernement qui ont permis à l'augmentation du prix de l'essence de franchir le cap du 7 mars.

Le *tableau 1.4* compare le comportement des votant-e-s et des abstentionnistes. Les votant-e-s ont adopté le projet à une majorité de 59 à 41 pourcent, chez les abstentionnistes ayant une opinion, le Non prédominait à 56 pour 44 pourcent.

Dans les deux cas, ce sont les mêmes groupes caractéristiques qui ont accepté le projet en-dessus de la moyenne. C'est le comportement des citoyen-ne-s s'intéressant à la politique et des personnes intégrées (ce qui apparaît dans le *tableau 1.3*) qui a été décisif:

Le 4<sup>e</sup> chapitre portant sur la participation démontre la forte causalité entre intérêt politique et participation. Plus on s'intéresse à la politique, plus on vote. A supposer que la participation ait été notablement plus forte le 7 mars, elle n'aurait pas abouti au Non bien que la majorité des abstentionnistes ait rejeté le projet. On aurait compté parmi les votant-e-s supplémentaires un grand nombre de personnes s'intéressant à la politique qui auraient voté Oui au-dessus de la moyenne.

Indépendamment d'une participation assez élevée ou assez faible, la distorsion en faveur d'un Oui plus net des votant-e-s est évidente. En d'autres termes, par comparaison avec l'ensemble

Tableau 1.5: Droits sur les carburants – Motivation des ayant voté Oui

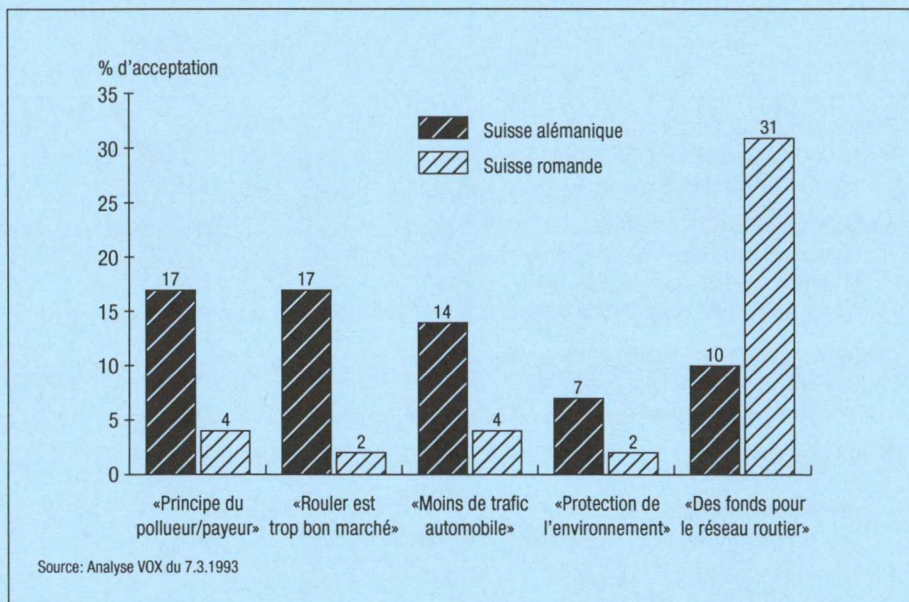
Motivation	Pourcentage des répondant <sup>a)</sup>
<i>Motivations d'ordre financier</i>	
La Conf. a besoin d'argent, apporte de l'argent	36
les finances féd. doivent être assainies	13
pour combler le déficit de la Confédération	4
<i>Motivations écologiques</i>	
Principe du pollueur/payeur	15
pour que l'essence soit plus chère, rouler est trop bon marché	15
pour qu'il y ait moins de circulation	13
protection de l'environnement	7
<i>Motivations relevant de la construction des routes</i>	
De l'argent pour les routes, achever le réseau routier	12
<i>Diverses motivations</i>	
L'essence est plus chère à l'étranger	8
20 cts sont supportables, c'est un compromis	7
sinon il faudra augmenter d'autres taxes	4
acceptent d'une manière générale	6
diverses autres motivations justes	7
diverses motivations injustifiées	2
a) Deux énoncés possibles, N = 399 ayant voté Oui (sans la catégorie «pas de réponse» = 22 interviewé-e-s).	
Source: Analyse VOX du 7.3.93.	

de la population et compte tenu du comportement ici décrit des citoyen-ne-s s'intéressant à la politique, le Oui a été mieux représenté aux urnes.

#### 1.4 Motivations du vote

Pourquoi les votant-e-s ont-ils décidé de voter Oui ou Non; quelles motivations (énoncées librement) ont-elles fondé leur décision? Le *tableau 1.5* les illustre. Le Conseil fédéral avançait deux arguments en faveur de cette augmentation de 20 cts du prix de l'essence: la répartition par moitié de son rapport sur la caisse fédérale et sur l'achèvement du réseau autoroutier. Deux groupes de motivations dominaient chez les ayant-voté Oui: d'une part obtenir des fonds pour combler le déficit de la Confédération, de l'autre des préoccupations écologiques. 15 pourcent portaient du principe du pollueur-payeur (qui roule plus, paie plus), 15 autres pourcent trouvaient que l'essence était de toute façon trop bon marché et 13 pourcent souhaitaient une réduction du trafic automobile. Les arguments écologiques étaient surtout avancés par l'électorat du PES et du PSS. Les interviewé-e-s vivant dans les centres urbains étaient parmi les plus favorables à un abaissement du trafic automobile.

Graphique 1: Droits sur les carburants: comparaisons des motivations du Oui



Que 10 cts soit affectés à l'achèvement du réseau routier ne fut une raison d'accepter le projet que pour 12 pourcent des votant-e-s. Mais ce fut un des arguments majeurs en Suisse romande où les motivations écologiques avaient peu de poids. Le *graphique 1* établit la comparaison entre les deux régions linguistiques.

Bien que le Conseil fédéral et la population n'aient perçu que très vaguement la dimension écologique du projet d'augmentation du prix de l'essence (cf. *tableau 1.1*, de la perception), une importante fraction des interviewé-e-s en Suisse alémanique a voté Oui pour protéger l'environnement. L'argumentation du Conseil fédéral a donc eu deux échos différents: les ayant-voté Oui en Suisse alémanique le firent pour les finances fédérales et pour l'environnement, les Oui romands relevaient du souci des finances fédérales et de la construction du réseau routier.

Les ayant-voté Non (cf. *tableau 1.6*) énoncent au premier chef des motifs de politique de l'Etat: 32 pourcent disent que la Confédération doit faire davantage d'économies et trouver des solutions pour assainir la caisse fédérale sans provoquer de nouvelles recettes. 8 pourcent (dont la majorité en Suisse romande) s'élevaient explicitement contre de nouvelles taxes. Les arguments faisant valoir que les automobilistes n'étaient pas des vaches à traire recueillirent 21% et qu'ils/elles payaient déjà suffisamment 13%. Ce dernier argument était énoncé en-dessus de la moyenne par des personnes habitant des centres urbains et par celles âgées de plus de 65 ans. Un troisième groupe se référait au renchérissement; ces personnes, dont beaucoup étaient des retraité-e-s, craignaient que l'augmentation du prix de l'essence entraîne un fort renchérissement d'autres produits (13%) ou arguaient que tout était déjà assez cher (6%). Seul un pourcent des ayant-voté Non légitimait son vote par les 10 cts affectés au réseau routier.

Tableau 1.6: Droits sur les carburants – Motivations des ayant voté Non

Motivation	Pourcentage des répondant <sup>a)</sup>
<i>Motivations d'ordre fiscal</i>	
la Conf. doit économiser, s'assainir autrement	32
contre de nouvelles taxes	8
<i>Motivations relevant de la voiture</i>	
automobilistes vaches à traire, toujours contre la voiture	21
les automobilites casquent déjà assez	13
a impérativement besoin d'une voiture	4
<i>Motivations de l'ordre du renchérissement</i>	
entraîne trop de renchérissement	13
tout est déjà assez cher	6
<i>Motivations diverses</i>	
20 cts c'est trop, va trop loin	10
pas nécessaire pour le réseau routier, alibi	5
ce n'est pas vrai qu'une part des fonds va au réseau routier	1
refusent d'une manière générale	7
diverses motivations justes	9
diverses motivations injustifiées	2
a) Deux énoncés possibles, N = 278 ayant voté Non (sans la catégorie «pas de réponse» = 17 interviewé-e-s).	
Source: Analyse VOX du 7.3.93.	

## 1.5 Soutien apporté aux arguments pour et contre le relèvement des droits sur les carburants

Six énoncés ont été présentés aux interviewé-e-s qui devaient se déclarer pour ou contre (tableau 1.7). La première ligne indique la réponse de l'ensemble des citoyen-ne-s ayant le droit de vote (N=1017), la deuxième celle des ayant-voté Oui (N=421) et la troisième l'opinion des ayant-voté Non (N=295).

Les trois arguments «pour» furent acceptés par les citoyen-ne-s, en premier lieu par celles et ceux qui votèrent Oui. Des majorités se formèrent: entre 56 et 64 pourcent pour la première catégorie et entre 75 et 92 pourcent pour la deuxième se déclaraient d'accord sur le fait que l'essence soit plus chère partout ailleurs en Europe, qu'une augmentation de 20 cts était modique (argument 1) et que ce supplément de recettes était nécessaire pour la construction du réseau routier (argument 2) et pour réduire le déficit (argument 3). Les arguments 1 et 2 obtinrent un large accord de la part du groupe critique des automobilistes et des Romand-e-s.

Tableau 1.7: *Evaluation des arguments <pour> et <contre> le projet pour les droits des carburants*

Données en lignes de pourcentage	Citoyen-ne-s	D'accord	Pas d'accord	Pas de réponse
<i>Arguments &lt;pour&gt;</i>				
«L'essence est beaucoup plus chère dans toute l'Europe une augmentation de 20 cts est raisonnable.»	Votant-e-s	64	31	5
	ayant voté Oui	92	6	2
	ayant voté Non	35	60	5
«Le relèvement des droits sur les carburants permet à la Confédération de terminer le réseau routier.»	Votant-e-s	58	31	11
	ayant voté Oui	75	19	6
	ayant voté Non	45	45	10
«Cette augmentation est nécessaire, la moitié des recettes permettant de couvrir l'énorme déficit de la Confédération.»	Votant-e-s	56	37	7
	ayant voté Oui	89	8	3
	ayant voté Non	22	73	5
<i>Arguments &lt;contre&gt;</i>				
«Les automobilistes paient déjà assez; un Non à cette augmentation est un Non à d'autres saignées au portemonnaie des automobilistes.»	Votant-e-s	47	47	6
	ayant voté Oui	15	82	3
	ayant voté Non	86	12	2
«La Confédération ferait mieux d'économiser au lieu de prélever sans cesse des impôts.»	Votant-e-s	73	22	5
	ayant voté Oui	58	38	4
	ayant voté Non	94	5	1
«Il faut dire Non à l'augmentation pour empêcher d'autres investissements pour les routes.»	Votant-e-s	27	61	12
	ayant voté Oui	13	81	6
	ayant voté Non	43	44	13
Source: Analyse VOX du 7.3.93.				

Les ayant-voté Non étaient divisés en ce qui concerne l'affectation des fonds pour la construction routière (argument 2) et ils réfutaient les deux autres arguments <pour>.

La polarisation la plus forte découle de l'énoncé affirmant que les automobilistes apportent déjà suffisamment à la caisse fédérale (argument 4). 86 pourcent des ayant-voté Non sont

d'accord, 82 pourcent des ayant-voté Oui le réfutent. Sur l'ensemble de la population il y a pat. Les majorités de soutien se composent de jeunes, de personnes n'ayant pas bénéficié d'une instruction poussée, de Romand-e-s, d'abstentionnistes, d'automobilistes et de personnes ne s'identifiant à aucun parti et ne pouvant se situer sur l'axe gauche-droite.

L'affirmation générale «La Confédération ferait mieux d'économiser plutôt que de prélever sans cesse de nouvelles taxes» (argument 5) obtient une nette majorité; 58 pourcent des ayant-voté Oui eux-mêmes étaient d'accord avec ce contre-argument. Ce rejet prononcé des taxes supplémentaires doit être pris en considération pour d'autres projets touchant le régime financier (la TVA, par ex.). Compte tenu de cette tendance oppositionnelle, le projet dont il est question ici n'a obtenu une majorité que parce qu'il taxait l'essence, qu'un grand nombre trouvait trop bon marché (cf. les motivations «pour» au *tableau 1.5*). L'argumentation de la campagne contre ce projet permet de penser qu'un grand nombre des automobilistes ayant voté Non auraient également rejeté une autre taxe supplémentaire.

L'argument 6 articule le Non écologique en raison de l'affectation de la moitié des 20 cts à la construction du réseau routier. L'ensemble des interviewé-e-s et des ayant-voté Oui rejette nettement cet argument, les ayant-voté Non sont divisés. Bien que seul 1 pourcent des adversaires indique l'argument écologique dans les énoncés ouverts des motivations du Non (*tableau 6*), presque la moitié de ces personnes proches du Parti des automobilistes adhère à la critique de l'achèvement du réseau routier.

## 2. Levée de l'interdiction des maisons de jeu

### 2.1 Situation de base

Le deuxième objet mis en votation le 7 mars avait lui aussi pour objectif de procurer des fonds. L'arrêté fédéral y relatif modifiant la constitution émanait d'ailleurs du département des Finances. Le Conseil fédéral comptait sur 150 millions de taxes sur les recettes annuelles des maisons de jeu. Le fait que ce rapport soit exclusivement réservé au financement de l'AVS laissait présager un bon accueil en votation.

L'ouverture et l'exploitation de maisons de jeu sont interdites par la constitution fédérale depuis 1928. Seuls sont autorisés les jeux de hasard dont la mise ne dépasse pas 5 francs. Les milieux du tourisme n'ont cessé de réclamer la levée de cette interdiction qui pénalise les lieux de villégiature suisses. La propagande en faveur de cette mesure mettait aussi l'accent sur l'aspect bénéfique pour le tourisme. L'autre argument avancé traitait cette interdiction d'anachronique et y voyait une mise sous tutelle des citoyen-ne-s majeurs.

Seuls le PEV et les DS se prononcèrent contre ce projet. Le PS et le PES donnèrent la liberté de vote, tous les autres partis plaidèrent pour le Oui.



Le projet fut nettement accepté en votation. Le taux d'adoption oscillait entre 66.8 pourcent dans le canton du Jura et 81.2 dans le canton de Genève. Les conditions précises réglant l'ouverture de maisons de jeu devant être ancrées dans la loi, on peut s'attendre à d'autres débats publics, jusqu'au référendum, sur le nombre des casinos obtenant une concession et sur le montant des mises.

La Suisse se trouve donc dans une situation quelque peu paradoxale puisque l'on va ouvrir des casinos où l'on pourra miser gros, alors que plusieurs votations cantonales ont, durant les dernières années, mené à l'interdiction de l'exploitation d'appareils à sous.

## 2.2 Perception du projet

Plus de la moitié des interviewé-e-s répondirent correctement, en simplifiant cependant, à la question de la teneur du projet en énonçant que des maisons de jeu pourraient désormais être ouvertes. 13 pourcent donnèrent des réponses plus précises (autorisation de mises de plus de 5 francs; énoncée plus particulièrement en Suisse romande) et 4 pourcent (la Confédération entend autoriser l'ouverture de casinos).

En ce qui concerne les effets de cette mesure, 16 pourcent parlèrent de recettes pour la Confédération en général, et 12 pourcent seulement furent plus précis en indiquant que ces recettes seraient affectées à l'AVS. (Cet argument semble avoir eu peu de portée au Tessin où pas un-e seul-e interviewé-e ne l'énonça.) 12 pourcent soulignaient que l'on pourrait à l'avenir jouer en Suisse et que l'argent n'irait donc pas à l'étranger. Les avantages pour le tourisme ne pesèrent pas dans la balance (2%).

## 2.3 Comportement de vote selon les caractéristiques démographiques et politiques

Le *tableau 2.1* sur le comportement de vote selon les caractéristiques démographiques ne présente que de faibles écarts de la moyenne de taux de Oui, ce qui indique que le projet n'a pratiquement pas entraîné de polarisation. Aucun des groupes caractéristiques démographiques (et politiques) ne rejetait le projet! Seules deux variables indiquent une corrélation significative (faible) pour le comportement de vote: la situation professionnelle et la région linguistique. Les catégories sexe, âge, instruction, montant des revenus professionnels et caractéristiques du lieu du domicile n'induisent que des écarts minimes. Le projet de levée de l'interdiction des maisons de jeu a donc été accepté par presque tous les groupes caractéristiques avec la même majorité de trois quarts. Au niveau de la situation professionnelle, on remarquera l'acceptation en-dessus de la moyenne de la part des employé-e-s du bas de l'échelle et le rejet marqué des paysan-ne-s.

Le comportement de vote selon les caractéristiques politiques (*tableau 2.2*) indique que seule la corrélation matérialisme/post-matérialisme est significative; plus les valeurs matérielles telles que propriété et sécurité sont importantes aux yeux de quelqu'un, plus cette personne était encline à accepter la levée de l'interdiction des maisons de jeu. Malgré quelques écarts (on soulignera l'acceptation de l'article constitutionnel de quelque 19% plus basse chez les adhé-

Tableau 2.1: Maisons de jeu autorisées – Comportement selon les caractéristiques démographiques

Caractéristique/catégorie	Oui en pourcent (des ayant voté effect.)	Ecart de la moyenne Part de Oui en %	Cramer's V (quand signifiant)
Total effectif .....	72		
Total VOX .....	74		
<i>Sexe</i>			
Hommes .....	76	+2	
Femmes .....	72	-2	
<i>Age</i>			
18-29 .....	77	+3	
30-39 .....	71	-3	
40-49 .....	71	-3	
50-59 .....	74	—	
60-69 .....	76	+2	
70 et plus .....	78	+4	
<i>Formation scolaire</i>			
Ecole obligatoire .....	78	+4	
Ecole prof. ou équiv. ....	75	+1	
Gymnase, université .....	70	-4	
<i>Situation professionnelle</i> .....			
Indépendants, employé-e-s cadres .....	80	+6	0.15
Employé-e-s- de niveau moyen .....	72	-2	
Autres employé-e-s .....	84	+10	
Ouvrières, ouvriers .....	69	-5	
Paysan-ne-s .....	59	-15	
<i>Région</i> .....			
Suisse alémanique .....	72	-2	0.10
Suisse romande .....	80	+6	
Suisse italienne .....	89	+15	
<i>Agglomération</i>			
Grandes villes .....	72	-2	
Petites et moy. agglomération .....	77	+3	
Communales rurales .....	74	—	

Source: Analyse VOX du 7.3.93.

Tableau 2.2: Maisons de jeu autorisées – Comportement de vote selon les caractéristiques politiques

Caractéristique/catégorie	Oui en Pourcent (des ayant voté effect.)	Ecart de la moyenne Part de Oui en %	Cramer's V (quand signifiant)
Total effectif .....	72		
Total VOX .....	74		
<i>Identification à un parti</i>			
PSS .....	80	+6	
PES .....	68	-6	
AdI/PEV .....	55	-19	
PDC .....	68	-6	
PRD .....	81	+7	
UDC .....	70	-4	
sans parti .....	73	-1	
<i>Matérialisme/post-matérialisme</i>			0.11
valeurs purement matérialistes .....	81	+7	
valeurs mixtes .....	71	-3	
valeurs pur. post-matérialistes .....	70	-4	
Source: Analyse VOX du 7.3.93.			

rents de l'AdI/PEV), il n'y a aucune corrélation significative entre les autres variables indiquées et le comportement de vote.

La comparaison entre le comportement de vote des personnes ayant voté et celui des abstentionnistes montre qu'ils se recourent. 71 pourcent des abstentionnistes auraient voté Oui (pourcentage calculé sur la base de tous les abstentionnistes ayant une opinion). Les sous-groupes d'abstentionnistes se sont comportés en majorité comme l'indiquent les *tableaux 2.1* et *2.2*. La seule différence réside dans le fait que les plus de 65 ans n'ayant pas voté auraient plus nettement rejeté le projet.

## 2.4 Motivations du vote

Sur quoi repose l'acceptation extrêmement nette du projet d'article constitutionnel? Selon le *tableau 2.3*, une motivation était dominante chez les partisans du projet: 45 pourcent des réponses indiquaient vouloir que l'argent joué dans les casinos ne profite pas, comme c'est le cas actuellement, aux maisons de jeu situées à proximité de nos frontières mais reste en Suisse. Les 5 pourcent désirant que l'on joue en Suisse étaient du même avis. Un second groupe estimait que les jeux d'argent sont une réalité – si l'on ne joue pas en Suisse, on joue dans les casinos

Tableau 2.3: Maisons de jeu autorisées – Motivations des ayant voté Oui

Motivations	Pourcent des répondant <sup>a)</sup>
<i>Avantages pour la Suisse</i>	
l'argent reste en Suisse	45
jouer en Suisse	5
<i>Contre le paternalisme</i>	
les joueurs jouent de toute façon	24
interdiction anachronique	17
<i>Recettes des maisons de jeu</i>	
apporte de l'argent à la Confédération	25
apporte de l'argent à l'AVS	13
<i>Motivations diverses</i>	
pour le tourisme/l'emploi	7
bonne solution/jouer n'est pas immoral	3
il y a des casinos à l'étranger	2
autres motivations justes	3
diverses motivations injustifiées	2
a) Deux énoncés possibles, N = 502 des ayant voté Oui (sans la catégorie «pas de réponse» = 26 interviewée-e-s).	
Source: Analyse VOX du 7.3.93.	

étrangers ou aux jeux de hasard autorisés en Suisse (24%) – ou que l'interdiction actuellement en vigueur était anachronique (17%).

Le troisième groupe favorable au projet était sensible au profit découlant de la taxe sur les recettes des maisons de jeu: 25% énonçaient les recettes supplémentaires pour la Confédération d'une manière générale. L'affectation prévue à l'AVS n'a été indiquée que par 13 pourcent. Bien que ce point ait été censé représenter un bon argument de «vente», il ne semble pas avoir trouvé beaucoup d'écho.

Les avantages pour le tourisme, argument avancé durant la campagne précédant les votations, n'ont pas convaincu grand monde. Seuls 7 pourcent parlèrent du tourisme ou des emplois en résultant comme motivation de leur vote «pour».

Les motivations «pour» avaient une signification plus ou moins forte selon le degré d'instruction: plus les partisan-e-s du projet étaient instruits, plus ils estimaient que l'interdiction constituait une limitation anachronique et que la lever profitait à l'AVS. En revanche, plus le degré d'instruction était élevé, plus l'argument que l'argent devait être joué en Suisse perdait en signification.

Les effets négatifs des casinos étaient prioritaires pour les citoyen-ne-s ayant voté Non (tableau 2.4). Les casinos induisent les faibles en tentation (27% des interviewé-e-s donnant une ré-

Tablelle 2.4: Maisons de jeu autorisées – Motivations des ayant voté Non

Motivations	Pourcent des répondant <sup>a)</sup>
<i>Effets négatifs</i>	
c'est tenter le diable	27
créé des cas sociaux	25
rend les gens dépendants	16
entraîne la criminalité, l'argent de la mafia	8
<i>Rejet général</i>	
suis contre les casinos	10
mauvaise solution	9
il y a déjà assez de jeux	6
c'est immoral	6
<i>Ce n'est pas l'affaire de l'Etat</i>	
l'Etat ne doit pas bénéficier d'un vice	11
n'apporte pas beaucoup d'argent à l'Etat	5
<i>Motivations diverses</i>	
diverses motivations justifiées	8
diverses motivations injustifiées	4
a) Deux énoncés possibles, N = 172 ayant voté Non (sans la catégorie «pas de réponse» = 12 interviewé-e-s).	
Source: Analyse VOX du 7.3.93.	

ponse; fréquemment des personnes n'ayant pas été au-delà de la scolarité obligatoire), créent des cas sociaux (25%), livrent les gens au démon du jeu (16%) et attirent l'argent de la mafia et autres criminels (8%, argument particulièrement fréquent en Suisse romande). Il y a déjà assez de cas sociaux et de dépendants en Suisse. 11 pourcent étaient d'avis que l'Etat ne devait pas faire des bénéfices grâce à un (nouvel) état de dépendance; 5 pourcent n'escomptaient pas de bénéfices substantiels pour l'Etat qui aurait à prendre en charge de nouveaux cas sociaux. Des motivations relevant de la morale générale étaient également avancées contre l'ouverture de maisons de jeu. Avec l'âge, la peur de la criminalité augmente, les plus jeunes interviewé-e-s craignent, eux, en-dessus de la moyenne, que les casinos livrent les gens au démon du jeu et créent des cas sociaux.

Les trois arguments <pour> ont été appuyés par l'ensemble des interviewé-e-s avec des majorités de trois quarts, le taux d'acceptation des partisan-e-s atteignait plus de 90 pourcent. C'est l'argument 1 qui emporta le plus l'adhésion, les partisans du Non étaient eux-mêmes divisés sur ce point. Le *tableau 2.3* indique que c'est, de loin, l'argument le plus souvent énoncé par les partisan-e-s. Ces deux tableaux permettent de délimiter à peu près la ligne d'argumentation la plus convaincante: si de nombreux Suisses et Suissesses veulent jouer leur argent – et cela semble acquis quelle que soit l'attitude propre à chacun-e en la matière – qu'ils le fassent en

Tableau 2.5: Evaluation des arguments «pour» et «contre» les projets des maisons de jeu

Données en lignes de pourcentage	Citoyen-ne-s	D'accord	Pas d'accord	Pas de réponse
<i>Arguments «pour»</i>				
«Les Suisses jouent des millions de francs par an dans des casinos à l'étranger, il vaudrait mieux que cet argent reste en Suisse.»	Citoyen-ne-s	82	13	5
	ayant voté Oui	96	3	1
	ayant voté Non	46	47	7
«Le loto à numeros, le sport-toto la boule et la spéculation boursière sont autorisés en Suisse, pourquoi pas les casinos?»	Citoyen-ne-s	73	23	4
	ayant voté Oui	94	4	2
	ayant voté Non	20	75	5
«Les bénéfices des casinos étant versés à l'AVS, on peut en accepter le principe.»	Citoyen-ne-s	75	20	5
	ayant voté Oui	92	6	2
	ayant voté Non	29	64	7
<i>Arguments «contre»</i>				
«L'argent de la mafia est fréquemment illégalement blanchi dans les casinos étrangers, cela ne doit pas se faire en Suisse.»	Citoyen-ne-s	68	22	10
	ayant voté Oui	65	27	8
	ayant voté Non	83	10	7
«Il y a déjà assez de gens en Suisse qui sont possédés par le démon du jeu, il ne faut pas autoriser les casinos.»	Citoyen-ne-s	30	64	6
	ayant voté Oui	10	86	4
	ayant voté Non	84	12	4
«La Confédération ne devrait pas encourager des vices comme la roulette avec tous ses effets négatifs et en tirer des bénéfices.»	Citoyen-ne-s	33	60	7
	ayant voté Oui	13	83	4
	ayant voté Non	85	10	5
Source: Analyse VOX du 7.3.93.				

Suisse. Si, en plus, des étrangères et des étrangers veulent perdre leur argent en Suisse et tiennent cette possibilité pour une attraction touristique, tant mieux. L'affectation précise des bénéfices de cette activité n'intéresse qu'en second lieu.

Par contre, l'argent de la mafia ne doit pas être blanchi dans les casinos suisses (argument 4): cette opinion est majoritaire dans les trois groupes, et c'est en Suisse romande qu'il éveille le plus d'écho. Dans la logique de l'acceptation des arguments 1 à 3, la majorité des citoyen-ne-s et des ayant-voté Oui réfutait la contre-argumentation. Ils ne partageaient nullement le point de vue qu'il y avait déjà assez de gens adonnés au démon du jeu en Suisse (argument 5), pas

plus qu'ils ne s'élevaient contre la possibilité pour la Confédération de gagner de l'argent grâce au «vice» de la roulette (argument 6). C'est en Suisse romande et au Tessin que l'on trouva ces deux arguments particulièrement peu convaincants.

### 3. L'initiative pour l'abolition des expériences animales

#### 3.1 Situation de base

C'était la troisième fois depuis 1985 que les citoyen-ne-s avaient à se prononcer sur la question des expériences sur les animaux. La première initiative, lancée par Franz Weber, pour l'abolition de la vivisection obtint 29.5 pourcent de Oui. En 1992, 43.6 pourcent votèrent pour l'initiative de la Protection suisse des animaux dont l'objectif visant «une réduction stricte et progressive des expériences sur les animaux» était moins radical. Le PSS, le PES et l'AdI lui apportèrent leur soutien.

La dernière en date de ces initiatives a été déposée en 1990 par la «Ligue Internationale des Médecins pour l'Abolition de la Vivisection»; elle demandait l'interdiction absolue des expériences animales dans tous les secteurs ainsi que l'interdiction de manipulations génétiques sur les vertébrés. Cette ligue de médecins ne s'élevait pas uniquement contre les souffrances infligées aux animaux mais stigmatisait les expériences sur les animaux en médecine moderne comme facteur de risques pour l'être humain.

La Protection suisse des animaux et les «Médecins contre la vivisection» donnèrent la liberté de vote. Le PES fut le seul parti à se prononcer pour le Oui. L'AdI et les DS recommandèrent la liberté de vote, tous les autres partis rejetèrent le projet. Pour les adversaires de cette initiative, les expériences sur les animaux étaient indispensables pour le progrès en médecine et en biologie. Ils estimaient que cette interdiction globale porterait un coup fatal à la science et à l'économie.

En votation, la troisième initiative connut à peu près le même sort que la première, due à Franz Weber. Seuls 27.8 pourcent la soutinrent, 72.2 pourcent et tous les cantons la rejetèrent.

Bien qu'aucune des trois initiatives n'ait été acceptée et que seule celle de la Protection des animaux connut un succès d'estime, les efforts des adversaires des expériences animales obtinrent quelques résultats: alors qu'en 1983 on utilisa 1'990'000 animaux pour des expériences, leur nombre était passé à 930'000 en 1991. Sous la pression de l'initiative de 1991, le Conseil fédéral a renforcé la loi sur la protection des animaux avec entrée en vigueur en décembre 1991. Mais la mise en œuvre laisse à désirer. L'Office vétérinaire fédéral n'a refusé, en 1992, que sept des 1'891 demandes d'autorisation d'expériences sur les animaux.

Malgré l'issue de la votation du 7 mars, le sujet reviendra sur le tapis: une initiative pour un moratoire de 10 ans des expériences sur les animaux a été annoncée le soir même du 7 mars, un entêtement peu apprécié des citoyen-ne-s ayant rejeté la dernière initiative.

## 3.2 Perception du projet mis en votation

Les interviewé-e-s étaient pratiquement du même avis concernant la teneur de l'initiative. La plupart des énoncés indiquaient, avec des formes légèrement différentes, l'interdiction totale des expériences sur les animaux. 37 % répondirent «interdiction» ou «abolition», 29 pourcent (en général ayant fait des études supérieures) précisèrent «interdiction totale», 16 pourcent (n'ayant que peu d'instruction) dirent «pas d'expériences sur les animaux» et 6 pourcent seulement estimaient l'initiative dirigée d'une manière générale contre la cruauté des traitements infligés aux animaux ou contre la vivisection. Seuls quelques petits groupes avaient des idées inexactes: l'initiative contre les expériences sur les animaux ne porte que sur certains domaines (4%), elle n'entraîne qu'une limitation des expériences (3%), elle demande un renforcement de la loi sur la protection des animaux (2%).

## 3.3 Comportement de vote selon les caractéristiques démographiques et politiques

L'initiative a été acceptée par 29 pourcent des votant-e-s; la post-analyse VOX obtient 30 pourcent de soutien à l'initiative. Dans le *tableau 3.1* sur le comportement de vote selon les caractéristiques démographiques, seules deux variables démontrent une corrélation (faible d'ailleurs) significative pour la décision de voter Oui ou Non: le sexe et la situation professionnelle. Les femmes votèrent «pour» en-dessus de la moyenne, les hommes plutôt «contre». Au niveau de la situation professionnelle, les personnes actives à plein temps professionnellement se situaient dans la moyenne, tous les groupes de personnes n'exerçant pas de métier (y compris les étudiant-e-s) rejetaient l'initiative à env. 5 pourcent en-dessus de la moyenne, les personnes travaillant à temps partiel l'adoptaient à 13 pourcent de plus que la moyenne.

Les autres caractéristiques n'entraînaient pas de corrélation significative avec le comportement de vote – malgré quelques particularités comme les 12 pourcent d'acceptation plus élevée des autres catégories d'employé-e-s, l'acceptation de 8 pourcent plus forte au Tessin et le rejet net des 60-69 ans (-10%).

Le *tableau 3.2* des caractéristiques politiques démontre de fortes polarisations en fonction de quoi toutes les caractéristiques ont une corrélation significative avec le comportement de vote.

Les membres des partis suivirent les mots d'ordre. Les Verts sont donc les seuls à avoir accepté l'initiative (plus de 43% en-dessus de la moyenne). Tous les autres partis refusèrent clairement, les membres de l'UDC le plus massivement (-14 pourcent). Par rapport à l'autopositionnement sur l'axe gauche-droite, le rejet de l'initiative découle principalement du refus des citoyen-ne-s se situant au centre et à droite. A l'extrême-droite, à gauche et à l'extrême-gauche de l'éventail politique, l'initiative a été acceptée en-dessus de la moyenne.

Les personnes faisant confiance au gouvernement tendaient au rejet; celles déçues par le gouvernement à l'adoption. Moins les valeurs matérialistes importaient et plus on était concerné par le projet, plus on l'acceptait. Les matérialistes et les personnes peu concernées votèrent plutôt Non.



Tableau 3.1: Initiative contre l'expérimentation animale – Comportement de vote selon les caractéristiques démographiques

Caractéristique/catégorie	Oui en Pourcent (des ayant voté effectivement)	Ecart de la moyenne part de Oui en %	Cramer's V (quand signifiant)
Total effectif .....	28		
Total VOX .....	30		
<i>Sexe</i> .....			0.08
Hommes .....	27	-3	
Femmes .....	34	+4	
<i>Age</i>			
18–29 .....	31	+1	
30–39 .....	31	+1	
40–49 .....	36	+6	
50–59 .....	30	—	
60–69 .....	20	-10	
70 et plus .....	26	-4	
<i>Formation scolaire</i>			
Ecole obligatoire .....	37	+7	
Ecole professionnelle ou équiv. ....	29	-1	
Gymnase, université .....	29	-1	
<i>Situation professionnelle</i> .....			0.12
A plein temps .....	29	-1	
A temps partiel .....	43	+13	
Situation professionnelle:			
- Indépendants, employé-e-s cadres .....	34	+4	
- Employé-e-s de niveau moyen .....	27	-3	
- Autres employé-e-s .....	42	+12	
- Ouvrières, ouvriers .....	32	+2	
- Paysan-ne-s .....	24	-6	
- Sans emploi .....	25	-5	
<i>Région</i>			
Suisse alémanique .....	31	+1	
Suisse romande .....	26	-4	
Suisse italienne .....	38	+8	
<i>Agglomération</i>			
Grandes villes .....	32	+2	
Petites et moyennes agglomérations .....	30	—	
Communes rurales .....	28	-2	

Source: Analyse VOX du 7.3.93.

Tableau 3.2: Initiative contre l'expérimentation animale – Comportement selon les caractéristiques politiques

Caractéristique/catégorie	Oui en pourcent (des ayant voté effectivement)	Ecart de la moyenne part de Oui en %	Cramer's V (quand signifiant)
Total effectif .....	28		
Total VOX .....	30		
<i>Identification à un parti .....</i>			0.25
PSS .....	33	+3	
PES .....	73	+43	
Adl/PEV .....	35	+5	
PDC .....	23	-7	
PRD .....	19	-11	
UDC .....	16	-14	
sans parti .....	29	-1	
<i>Orientation gauche/droite .....</i>			0.18
extrême-gauche .....	41	+11	
gauche .....	40	+10	
centre .....	26	-4	
droite .....	18	-12	
extrême-droite .....	40	+10	
ne peut pas se situer .....	34	+4	
<i>Confiance dans le gouvernement .....</i>			0.18
Confiant-e-s .....	19	-11	
Sceptiques .....	36	+6	
<i>Matérialisme/post-matérialisme .....</i>			0.18
valeurs purement matérialistes .....	22	-8	
valeurs mixtes .....	31	+1	
valeurs pur. post-matérialistes .....	58	+28	
<i>Sentiment subjectif d'être concerné-e .....</i>			0.16
faible .....	23	-7	
moyen .....	29	-1	
élevé .....	41	+11	

Source: Analyse VOX du 7.3.93.

Les abstentionnistes auraient également rejeté l'interdiction des expériences sur les animaux mais avec un rapport plus équilibré. 49 pourcent auraient dit Oui, 59 pourcent Non (calculé d'après les abstentionnistes ayant une opinion). Les divers groupes caractéristiques des ayant voté Non se différencient de la moyenne à peu près dans la même mesure que les *tableaux 3.1* et *3.2* l'indiquent pour les votant-e-s. On remarquera toutefois la différence de 15 pourcent entre les hommes et les femmes (hommes 32% de Oui, femmes 47%).

### 3.4 Motivations de vote

Les partisan-e-s expliquent leur décision par des motivations variées (cf. *tableau 3.3*). Une partie d'entre eux rejettent les expériences sur les animaux par principe: ces expériences sont cruelles (19% des énoncés, les personnes âgées étant les plus nombreuses de cet avis), on ne peut tolérer de telles expériences (10%), opposé-e d'une manière générale à ce genre d'expériences (7%). Un deuxième groupe estime que les expériences animales ne servent à rien: il y a des alternatives (15%, argument particulièrement répandu parmi les membres du PES), ces expériences sont inutiles (9%), les expériences sur les animaux ne fournissent pas d'informations valables pour les humains (6%). Ce dernier argument a été pour la première fois massivement avancé par les partisan-e-s pour mettre en cause les avantages médicaux des expériences sur les animaux et la médecine traditionnelle. Cette campagne n'eut que peu d'écho (6%).

D'autres partisan-e-s se déclaraient pour une interdiction partielle des expériences sur les animaux: 7 pourcent trouvaient beaucoup d'expériences inutiles, 6 pourcent estimaient la loi sur la protection des animaux insuffisante et 3 pourcent étaient choqués par l'utilisation pour les produits cosmétiques. Très peu – 5 pourcent – votèrent Oui pour des raisons tactiques.

Le *tableau 3.4* indique les motivations des ayant voté Non. 28 pourcent d'entre eux estimaient les expériences sur les animaux tout simplement nécessaires, 10 pourcent trouvaient que l'homme était plus important que l'animal (argument plus particulièrement avancé en Suisse romande), 8 pourcent estimaient la loi sur la protection des animaux suffisamment sévère. Les buts spécifiques énoncés étaient les suivants: la médecine (19%), la recherche (14%, énoncé en-dessus de la moyenne en Suisse romande). D'autres ayant-voté Non faisaient partiellement preuve de compréhension pour les postulats de la protection des animaux; 11 pourcent voulaient que s'il fallait des expériences autant que ce soit en Suisse, 8 pourcent estimaient les expériences nécessaires bien qu'ils le regrettent et 5 pourcent se prononçaient pour un nombre limité d'expériences. L'argument type contre l'initiative («va trop loin») revenait dans 18 pourcent des réponses. Seuls 3 pourcent dirent spontanément que trois initiatives sur ce sujet en huit ans relevait de l'obstination.

### 3.5 Soutien aux arguments «pour» et «contre»

Les trois premiers arguments «pour» ne rencontrent pas l'assentiment de la population. Mais 39 pourcent trouvent que les expériences sur les animaux sont la honte de la société (argument 1). Que les expériences sur les animaux entraînent des conséquences nocives pour

Tableau 3.3: Initiative contre l'expérimentation animale – Motivations du Oui

Motivations	Pourcentage des répondant <sup>a)</sup>
<i>Refus général des expériences</i>	
Ces expériences sont cruelles	19
On ne peut pas tolérer ça	10
Suis contre les expériences sur les animaux	7
<i>Ces expériences ne sont pas nécessaires</i>	
Il y a des alternatives	15
Ces expériences sont inutiles	9
On ne peut pas tester les maladies humaines sur des animaux	6
<i>Rejet partiel des expériences</i>	
Beaucoup d'entre elles sont inutiles	7
La loi est insuffisante, il n'y a pas assez de contrôle	6
Contre les expériences pour les cosmétiques	3
<i>Motivations diverses</i>	
Pour la protection des animaux/ami-e des bêtes	14
Pour des raisons d'éthique, de morale	9
Donner un signe, raisons tactiques	5
Diverses motivations justes	11
Diverses motivations injustifiées	13
a) Deux énoncés possibles, N = 198 ayant voté Oui (sans la catégorie «pas de réponse» = 12 interviewé-e-s).	
Source: Analyse VOX du 7.3.93.	

l'homme ou qu'elles sont responsables de l'intoxication chimique de l'environnement ne convainquit que moins d'un tiers des interviewé-e-s. Le seul argument <pour> qui portait était celui affirmant que l'interdiction permettrait de trouver des alternatives aux expériences sur les animaux (argument 4). Même les adversaires de l'initiative partageaient en majorité cette opinion. Les quatre arguments <pour> étaient particulièrement approuvés par les membres du PES. L'argument 2 obtint un meilleur résultat chez les personnes moins instruites ainsi que l'argument 3 au Tessin. Par contre, l'argument 4 ne convainquit, en Suisse romande, qu'une majorité relative.

Les quatre arguments <contre> obtinrent auprès de la population des majorités d'entre 58 et 64 pourcent. Ces arguments alléguaient que les lois actuelles empêchant les abus étaient suffisantes (argument 5), que l'initiative bloquerait d'importantes recherches (argument 6) et que l'acceptation de l'initiative menacerait de nombreux emplois (argument 7). L'argument le plus suivi était l'affirmation que, indépendamment de leur contenu, trois initiatives en huit ans, cela relève de l'obstination (argument 8). Les arguments <contre> étaient particulièrement approuvés par les membres du PRD et de l'UDC, la majorité de ceux du PES les rejetait.

Tableau 3.4: Initiative contre l'expérimentation animale – Motivations des ayant voté Non

Motivations	Pourcentage des répondant <sup>a)</sup>
<i>Ces expériences sont nécessaires</i>	
Ces expériences sont nécessaires	28
L'homme est plus important	10
La loi pour les animaux est assez sévère	8
<i>Expériences nécessaires pour</i>	
la médecine	19
la recherche	14
les malades	3
<i>Compréhension partielle pour la protection des animaux</i>	
Il vaut mieux que les expériences soient faites en Suisse, meilleur contrôle	11
Ces expériences sont hélas indispensables	8
Ces expériences sont nécessaires dans une certaine mesure	5
<i>Motivations par rapport à l'initiative</i>	
L'initiative va trop loin, est trop radicale	18
L'initiative relève de l'obstination	3
<i>Motivations diverses</i>	
Pour l'emploi	6
diverses motivations justes	7
diverses motivations non justifiées	3
a) Deux énoncés possibles, N = 458 ayant voté Non (sans la catégorie «pas de réponse» = 34).	
Source: Analyse VOX du 7.3.93.	

### 3.6. Comparaison avec les initiatives antérieures

#### Résultat des votations

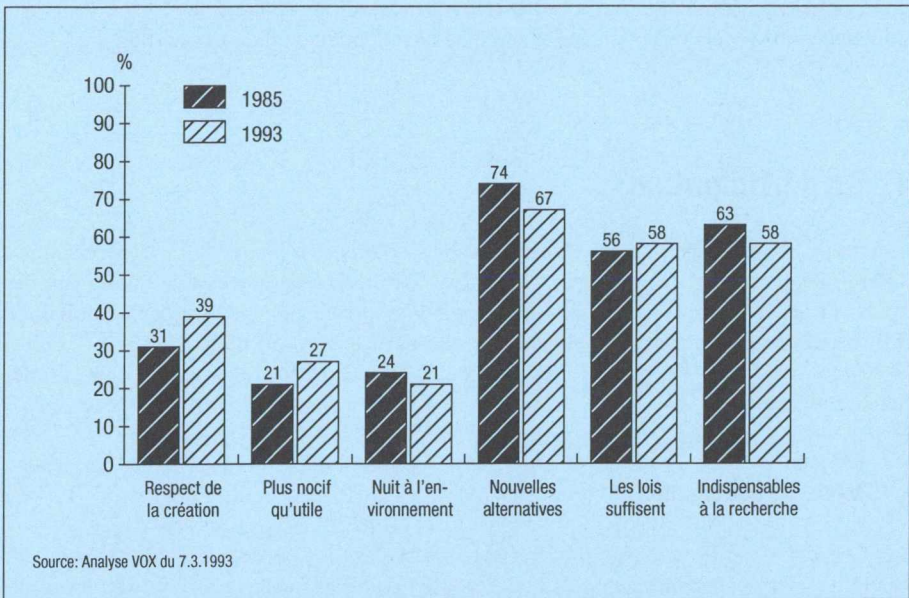
1.12. 1985	Initiative contre la vivisection	29.5% Oui
16.2.1992	Initiative Halte aux expériences sur les animaux	43.6% Oui
7. 3.1993	Initiative pour l'abolition des expériences sur les animaux	27.8% Oui.

On le voit, le résultat de la votation du 7 mars 1993 ramène le débat politique au même point qu'en 1985. Moins d'un tiers des citoyen-ne-s se prononce en faveur d'une interdiction totale des expériences sur les animaux. Le succès d'estime obtenu en 1992 par l'initiative de la Protection des animaux ne tenait pas à un changement progressif de l'opinion sur la question mais au fait que sa teneur était modérée (pas d'interdiction radicale), le résultat de la dernière votation le confirme.

Tableau 3.5: *Evaluation des arguments <pour> et <contre> l'expérimentation animale*

Données en lignes de pourcentage	Citoyen-ne-s	D'accord	Pas d'accord	Pas de réponse
<i>Arguments &lt;pour&gt;</i>				
«Il faut cesser ces expériences par respect pour la création; elles sont une honte pour notre société.»	Citoyen-ne-s	39	53	8
	ayant voté Oui	80	19	1
	ayant voté Non	19	75	6
«Ces expériences apportent à l'homme, aux animaux et à l'environnement plus de nuisances que de profit.»	Citoyen-ne-s	27	64	9
	ayant voté Oui	63	33	4
	ayant voté Non	10	85	5
«La pollution croissante de notre environnement est le résultat de substances développées par de telles expériences.»	Citoyen-ne-s	21	61	18
	ayant voté Oui	48	37	15
	ayant voté Non	10	76	14
«La suppression de ces expériences obligerait les chercheurs à trouver des alternatives.»	Citoyen-ne-s	67	23	10
	ayant voté Oui	89	10	1
	ayant voté Non	59	31	10
<i>Arguments &lt;contre&gt;</i>				
«Les lois en vigueur suffisent à contrôler les expériences animales et à éviter les abus.»	Citoyen-ne-s	58	33	9
	ayant voté Oui	20	78	2
	ayant voté Non	81	13	6
«La suppression de ces expériences mettrait notre avenir en jeu, car elle rendrait la recherche en matière de santé et de vie humaine impossible.»	Citoyen-ne-s	58	36	6
	ayant voté Oui	19	78	3
	ayant voté Non	79	19	2
«L'adoption de cette initiative couperait les ailes à la recherche en Suisse, beaucoup d'emplois seront supprimés.»	Citoyen-ne-s	62	31	7
	ayant voté Oui	28	67	5
	ayant voté Non	80	17	3
«Une troisième initiative en huit ans, c'est de l'obstination.»	Citoyen-ne-s	64	30	6
	ayant voté Oui	34	63	3
	ayant voté Non	83	14	3
Source: Analyse VOX du 7.3.93.				

Graphique 2: Expérimentation animale: comparaison des arguments «pour» et «contre»



La comparaison des résultats des deux initiatives radicales – en 1985 et en 1993 – démontre que la position politique n'a pas évolué. Les partisan-e-s espèrent qu'un deuxième essai entraînera une acceptation plus forte – ils se réfèrent à l'expérience en matière de suffrage féminin et du droit de vote des 18–19 ans. Les adversaires pensent que tant d'obstination entraînera de moins en moins de compréhension et, partant, d'adhésion.

Les différences entre les groupes caractéristiques n'ont pas varié non plus durant huit ans: les femmes, les personnes n'ayant pas bénéficié de beaucoup d'instruction, les employé-e-s du bas de l'échelle, les Suisses alémaniques et les Verts se prononçaient à nouveau «pour». Les jeunes, les personnes travaillant à temps partiel et les membres du PSS – moins négatifs en son temps par rapport à ces initiatives – se trouvaient, cette fois, dans la moyenne.

Six listes d'énoncés pratiquement identiques à ceux de 1985 furent à nouveau présentées aux interviewé-e-s. Le *graphique 2* comparant les réponses des citoyen-ne-s prouve que les opinions n'ont que peu changé (cf. les arguments 1 – 6 du *tableau 3.5* pour le texte exact)

Les écarts se situent entre 2 et 8 pourcent; deux arguments «pour» et un «contre» obtinrent un peu plus d'assentiment, autant un peu moins. C'est l'argument 1 (les expériences animales doivent être supprimées par respect pour la création/plus 8%) qui subit la plus forte variation ainsi que l'argument 4 (l'abolition de ces expériences mèneraient les scientifiques à trouver d'autres alternatives/moins 7%).

Bilan: Bien que les adversaires des expériences animales n'aient pas gagné du terrain, la pression exercée par leurs initiatives a entraîné des améliorations de la loi sur la protection des animaux et une réduction spontanée et continue du nombre des animaux sacrifiés.

## 4. La participation

La moitié, à peu de choses près, des citoyen-ne-s votèrent le 7 mars 1993; la participation différa selon l'objet mis en votation: d'après la chancellerie fédérale, c'est le relèvement des droits sur les carburants qui mobilisa le plus – 50.7 pourcent (nous utiliserons désormais ce chiffre comme taux général de participation). La participation fut de 50.4 pourcent pour la levée de l'interdiction des maisons de jeu et de 50.2 pourcent pour l'initiative contre l'expérimentation animale.

### 4.1 Mode de participation

Sur l'ensemble des votant-e-s, 76 pourcent ont voté dans les bureaux de vote, 22 pourcent votèrent par correspondance et seuls 2 pourcent se firent représenter. Plusieurs cantons facilitent depuis quelque temps le vote par correspondance ce qui a augmenté le nombre de personnes utilisant ce mode de participation. Quels groupes de citoyen-ne-s votent-ils par correspondance? Le *tableau 4.1* fournit la comparaison (compte tenu du nombre infime de personnes s'étant fait représenter, elles n'ont pas été incluses dans le calcul de pourcentage).

On remarquera tout d'abord que le vote par correspondance est surtout pratiqué en Suisse alémanique; seuls 7% en font usage en Suisse romande et aucun des interviewé-e-s au Tessin où l'on doit adresser une demande à chaque votation). Il n'y a aucune corrélation entre le sexe, le degré d'instruction et de nombreuses caractéristiques politiques. Des corrélations significatives découlent de l'âge (un tiers de jeunes votent par correspondance), de la situation professionnelle (presque tout le monde paysan tient à la méthode traditionnelle), la sédentarité (les nouveaux arrivés dans la localité ont moins fréquenté les bureaux de vote) et le type d'agglomération (les citadins votent plus par correspondance). Plus les citoyen-ne-s se sentent concernés, plus ils préfèrent se rendre au bureau de vote, et tout particulièrement en ce qui concerne l'initiative contre l'expérimentation animale. C'est le seul objet mis en votation qui indique une (faible) corrélation avec la décision de voter Oui/Non: les ayant-voté Oui ont préféré le bureau de vote.

Comparée à d'autres votations des dernières années obtenant un taux de participation de quelque 40 pourcent, celle-ci fut en-dessus de la moyenne. Une participation de 30 à 35 pourcent est tenue pour basse, 50 pourcent constitue un taux élevé. Le taux «rêvé» de presque 80 pourcent atteint par la votation sur l'EEE est tout à fait inhabituel.



Tableau 4.1: Mode de vote (7 mars 1993)

Caractéristique/catégorie	aux urnes (part en pourcent)	par corresp. (part en pourcent)	Cramer's V (quand signifiant)
<i>Sexe</i> .....			
Hommes .....	77	23	
Femmes .....	77	23	
<i>Age</i> .....			0.15
18-29 .....	65	35	
30-39 .....	80	20	
40-49 .....	82	18	
50-59 .....	82	18	
60-69 .....	74	26	
70 et plus .....	82	18	
<i>Formation scolaire</i> .....			
Ecole obligatoire .....	85	15	
Ecole professionnelle ou équiv. ....	76	24	
Gymnase, université .....	76	24	
<i>Situation professionnelle</i> .....			0.16
Indépendants, employé-e-s-cadres .....	81	19	
Employée-s niveau moyen .....	74	26	
Autres employé-e-s .....	70	30	
Ouvrières, ouvriers .....	78	22	
Paysan-ne-s .....	97	3	
<i>Sédentarité</i> .....			0.12
domicilié depuis 5 ans .....	66	34	
depuis plus de 5 ans .....	80	20	
<i>Région</i> .....			0.23
Suisse alémanique .....	72	28	
Suisse romande .....	93	7	
Suisse italienne .....	100	0	
<i>Agglomération</i> .....			0.12
Grandes villes .....	72	28	
Petites et moyennes agglomérations .....	75	25	
Communes rurales .....	84	16	
<i>Sentiment d'être concerné-e</i> .....			0.16
faible .....	75	25	
moyen .....	72	28	
élevé .....	89	11	
<i>Décision de vote</i> .....			0.08
Oui .....	82	18	
Non .....	75	25	

Source: Analyse VOX du 7.3.93.

Tableau 4.2: *Connaissance des objets mis en votation*

Connaissance des objets en pourcent	Citoyen-ne-s	Votant-e-s	Abstentionnistes
	«Connaissance de l'objet»		
Droits sur les carburants	91	95	81
Casinos autorisés	74	81	59
Initiative contre l'expérim. animale	82	88	69
Source: Analyse VOX du 7.3.93.			

Les écarts de participation relativement importants découlent, de manière générale, du thème des votations. A peu près la moitié des citoyen-ne-s ne fait qu'occasionnellement usage de son droit de vote, à savoir lorsque:

- on dispose de connaissances spécifiques sur l'objet mis en votation;
- les citoyen-ne-s se sentent concernés et escomptent des effets sur leur propre vie;
- les citoyen-ne-s peuvent facilement se faire une opinion au moyen des informations dont ils disposent.

## 4.2 Etat des connaissances

La remémoration des objets mis en votation étaient particulièrement bonne. Le relèvement des droits sur les carburants obtint le meilleur score: 91 pourcent des interviewé-e-s le nommèrent de mémoire (cf. *tableau 4.2*). Les taux sont un peu moins bons pour l'initiative contre l'expérimentation animale (82%) et la levée de l'interdiction des maisons de jeu (74%). Comme à l'accoutumée, les votant-e-s se rappelaient mieux les objets des votations que les abstentionnistes.

L'augmentation du prix de l'essence était également le sujet le mieux remémoré au niveau des recommandations de vote du Conseil fédéral: 88 pourcent donnèrent une réponse exacte. 81 pourcent se rappelaient la recommandation pour la levée de l'interdiction des maisons de jeu et 73 pourcent de celle pour l'initiative contre l'expérimentation animale.

## 4.3 Sentiment d'être concerné

Malgré la forte participation, les interviewé-e-s ne se sentaient pas particulièrement concernés par les trois objets mis en votation. 22 pourcent escomptaient un effet important pour eux-mêmes tant de l'augmentation du prix de l'essence que de l'initiative pour la protection des animaux (cf. *tableau 4.3*). Seuls 12 pourcent admirèrent être fortement concernés par la levée de l'interdiction des maisons de jeu, ce qui est légèrement en-dessous du taux obtenu auprès des votant-e-s.

Tableau 4.3: *Sentiment d'être concerné-e par les objets mis en votation*

Concerné-e-s en pourcent	Citoyen-ne-s	Votant-e-s	Concerné-e-s comp. en durée
	«Très fortement concerné-e»		
Droits sur les carburants	22	23	Moyennement
Casinos autorisés	12	14	Peu
Initiative contre l'expérim. animale	22	25	Moyennement
Source: Analyse VOX du 7.3.93.			

#### 4.4 Difficulté à se faire une opinion

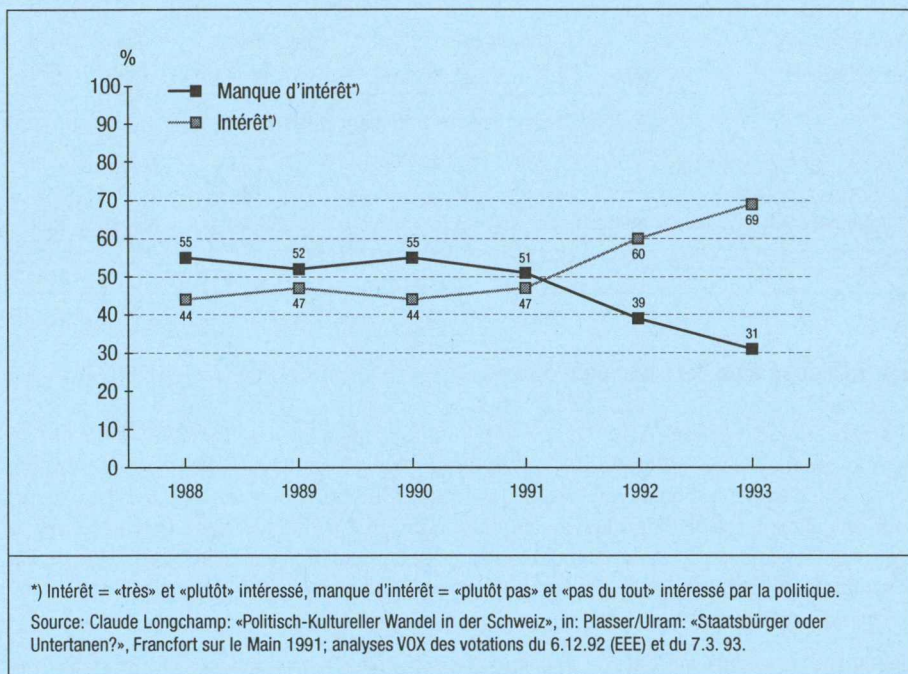
Les citoyen-ne-s n'eurent pas de mal à se faire une opinion sur les effets des objets mis en votation au moyen des informations dont ils disposaient. 82 pourcent des citoyen-ne-s évaluèrent facilement la question du relèvement des droits sur les carburants (cf. *tableau 4.4*), 80 pourcent celle de la levée de l'interdiction des maisons de jeu. La difficulté de se faire une opinion était relativement élevée pour l'initiative sur l'expérimentation animale, seuls 69 pourcent n'eurent pas de problèmes. Les votant-e-s se firent plus facilement une opinion que l'ensemble des citoyen-ne-s.

Ce sont les journaux qui ont été le plus consultés – par 78 pourcent des citoyen-ne-s –, la télévision (71%) et la radio (59%) venant ensuite. Moins de la moitié des interviewé-e-s consultèrent le petit livre de Berne (48%), les annonces (44%), les lettres de lectrices et de lecteurs (40%) et les affiches (22%). Moins de 20 pourcent accordèrent leur attention aux informations reçues sur le lieu de travail, aux prospectus et aux stands.

Tableau 4.4: *Difficulté de se faire une opinion sur les objets mis en votation*

Difficulté en pourcent	Citoyen-ne-s	Votant-e-s	Difficulté comp. en durée
	«Le projet était plutôt facile à comprendre»		
Droits sur les carburants	82	90	faible
Casinos autorisés	80	88	faible
Initiative contre l'expérim. animale	69	78	faible
Source: Analyse VOX du 7.3.93.			

Graphique 3: Intérêt politique



Le moment de la décision de voter Oui ou Non n'a pas été différent pour les trois objets des votations. Environ 45 pourcent des votant-e-s savaient d'entrée de cause comment ils voteraient. Quelque 21 pourcent se décidèrent quelques semaines avant les votations, 16 pourcent une à deux semaines avant, 8 pourcent peu de jours avant et 6 pourcent au moment de voter.

Toutes les variables examinées prouvent que c'est l'augmentation du prix de l'essence qui a le plus mobilisé les interviewé-e-s qui se remémoraient aussi le mieux cet objet. C'est l'autorisation des maisons de jeu qui suscita le moins d'intérêt. Les résultats de ce chapitre indiquent cependant (comparés aux résultats antérieurs des analyses VOX) qu'aucun des objets en votation ne suscita une forte mobilisation. La participation relativement forte ne s'explique pas seulement par les thèmes du prix de l'essence, des maisons de jeu et de l'expérimentation animale.

Le fort intérêt politique des interviewé-e-s (cf. graphique 3) fournit une première indication.<sup>2</sup> Entre 1988 et 1991, de 44 à 47 pourcent des interviewé-e-s se dirent intéressés par la politique, de 51 à 55 pourcent se déclarèrent indifférents. Lors des post-interviews pour l'analyse VOX de la votation sur l'EEE de décembre 1992, le pourcentage des personnes intéressées par la politique grimpa à 60 pourcent. Rien d'étonnant à cela, le Traité avec l'EEE avait fortement

Tableau 4.5: Participation le 7.3.1993 selon les caractéristiques démographiques

Caractéristique/catégorie	Ecart de la moyenne Participation en %	Cramer's V (quand significatif)	N Total (des interviewé-e-s)
Participation effective: .....	51%		
Participation saisie par VOX: .....	72%		
<i>Sexe</i> .....		0.11	
Hommes .....	+5		520
Femmes .....	-5		497
<i>Age</i> .....		0.19	
18-29 .....	-12		214
30-39 .....	-5		214
40-49 .....	+2		211
50-59 .....	+10		147
60-69 .....	+12		121
70 et plus .....	+4		107
<i>Formation scolaire</i> .....		0.14	
Ecole obligatoire .....	-12		182
Ecole professionnelle ou équiv. ....	+1		557
Gymnase, université .....	+7		273
<i>Situation professionnelle</i>			
A plein temps .....	—		500
A temps partiel .....	-4		157
Situation professionnelle: .....		0.10	
- Indépendants, employé-e-s-cadres .....	+4		157
- Employé-e-s niveau moyen .....	+3		213
- Autres employé-e-s .....	-5		85
- Ouvrières, ouvriers .....	-15		134
- Paysan-ne-s .....	+22		36
Sans emploi .....	+1		330
- En cours de formation .....	+2		39
- Travail domestique .....	-1		130
- En pension .....	+3		157
<i>Logement</i> .....		0.16	
Propriétaire .....	+9		403
Locataire .....	-5		609
<i>Sédentarité</i> .....		0.11	
dans la localité depuis 5 ans .....	-9		219
depuis plus de 5 ans .....	+3		796

Caractéristique/catégorie	Ecart de la de la moyenne Participation en %	Cramer's V (quand signifiant)	N Total (des interviewé-e-s)
<i>Région</i> .....		0.10	
Suisse alémanique .....	+2		750
Suisse romande .....	-5		226
Suisse italienne .....	-5		39
<i>Agglomération</i>			
Grandes villes .....	-3		347
Petites et moyennes agglomérations .....	+2		288
Communes rurales .....	+2		381
Source: Analyse VOX du 7.3.93.			

mobilisé l'opinion publique suisse pendant des mois et la participation à la votation atteignit le chiffre record de près de 80 pourcent. La dernière analyse VOX indique que le taux des personnes s'intéressant à la politique est passé à nouveau à 69 pourcent. Ce ne sont certainement pas les objets mis en votation le 7 mars qui ont provoqué ce regain d'intérêt. Leur intérêt et leur potentiel conflictuel ne sont nullement comparables à ceux suscités par l'adhésion à l'EEE. C'est soit le débat sur l'intégration européenne qui a induit un regain d'intérêt durable pour la politique, soit les événements d'avant le 7 mars, à savoir l'élection d'une conseillère fédérale. Les futures analyses VOX montreront dans quelle mesure cet intérêt persistera ou déclinera.

On peut cependant d'ores et déjà affirmer que la participation en-dessus de la moyenne aux votations du 7 mars 1993 ne découlait pas de l'intérêt de leurs objets mais de celui que présentait la politique dans les mois précédents.

#### 4.5 La participation selon les groupes caractéristiques démographiques et politiques

Lors de la post-analyse VOX, 72 pourcent des interviewé-e-s déclarèrent avoir participé à la décision, un écart considérable mais habituel lors des post-analyses. Nombre de personnes ressentent une pression sociale incitant à voter et ne veulent pas «confesser» leur abstentionnisme. Par ailleurs, des groupes à très faible participation (les sans-logis, par ex.) ne sont pas saisis par les sondages représentatifs. Compte tenu du manque de précision de la participation déclarée, nous n'avons pris en considération, pour les sous-groupes dans les tableaux suivants, que la moyenne de participation et non les chiffres absolus.

Tableau 4.6: Participation le 7.3.1993 selon les caractéristiques politiques

Caractéristique/Catégorie	Ecart de la moyenne Participation en %	Cramer's V (quand signifiant)	N Total (des interviewé-e-s)
Participation effective : .....	51%		
Participation saisie par VOX: .....	72%		
<i>Identification à un parti</i> .....		0.23	
PSS .....	+6		151
PES .....	+10		39
Adl/PEV .....	+19		32
PDC .....	+6		77
PDR .....	+11		110
UDC .....	+9		64
PA .....	+13		26
Sans parti .....	-11		441
<i>Orientation gauche/droite</i> .....		0.19	
extrême-gauche .....	+12		38
gauche .....	+5		249
centre .....	+2		347
droite .....	+5		168
extrême-droite .....	+23		19
ne peut pas se situer .....	-17		170
<i>Intérêt pour la politique</i> .....		0.34	
pas le moindre intérêt .....	-37		78
pas vraiment intéressé-e .....	-15		239
plutôt intéressé-e .....	+8		466
très intéressé-e .....	+14		231

Source: Analyse VOX du 7.3.93.

Les post-interviews sur les votations du 7 mars n'apportent aucune surprise au niveau des caractéristiques démographiques (tableau 4.5): les hommes ont plus participé que les femmes, les personnes âgées plus que les jeunes, les gens instruits plus que les autres, les propriétaires plus que les locataires, les sédentaires plus que les personnes nouvellement arrivées, les Suisses alémaniques plus que les Romand-e-s et les Tessinois-e-s. La plus forte corrélation avec la participation est fournie par l'âge des interviewé-e-s: la participation augmente de manière continue entre 18 et 69 ans et diminue à partir de 70 ans.

La corrélation entre la participation et les trois caractéristiques de l'identification à un parti politique, l'orientation gauche/droite et l'intérêt pour la politique est aussi forte, voire plus forte (cf. tableau 4.6). Comme à l'accoutumée, les personnes s'identifiant à un parti ou pouvant

se situer sur l'axe gauche/droite ont davantage participé aux votations. Ce sont les membres de l'AdI et du PEV ainsi que l'extrême-droite qui ont été, cette fois, les plus nombreux à voter. Les sans-parti et les personnes ne pouvant se situer politiquement – par conséquent moins intégrés politiquement – ont vraisemblablement moins participé.

C'est cependant l'intérêt porté à la politique qui a exercé le plus d'influence sur la participation aux votations. L'écart entre la participation des personnes ne s'intéressant pas du tout à la politique et celles y portant un vif intérêt est de 51 pourcent.

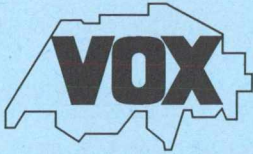
## 5. Méthodologie

La présente analyse repose sur des interviews menés par l'Institut de recherche GfS durant les trois semaines suivant les votations. L'échantillonnage correspondait à la norme des analyses VOX. 1017 citoyen-ne-s ont été interviewés selon un procédé combiné Random/quotas des localités et des personnes, garantissant une représentation adéquate des sexes, des groupes d'âge, des professions, des types d'agglomérations et des régions linguistiques. 750 interviews ont été réalisés en Suisse alémanique, 226 en Suisse romande et 39 en Suisse italienne.

Avec une sélection au hasard, l'importance de l'échantillonnage donne une marge de confiance de +/- 3 pourcent. En d'autres termes, un taux statistique de 50 pourcent se situe à 95 pourcent de vraisemblance entre 47 et 53 pourcent.

L'analyse des données a été réalisée au moyen du programme de statistiques SPSS de la version PC. L'interprétation des corrélations bivariées repose sur le volume de causalité de Cramer's V qui mesure la force de la corrélation entre deux variables. On obtient la valeur 1 lorsque la concordance est totale et la valeur 0 lorsqu'elle est inexistante. Des valeurs inférieures à 0.15 indiquent une faible corrélation. Le degré significatif donne la marge d'erreur vraisemblable permettant de supposer une corrélation sur la totalité (des votant-e-s ou des citoyen-ne-s suisses). Cramer's V n'est indiqué dans les tableaux que lorsque la vraisemblance d'erreur atteint au moins 0.05. Dans ce cas-là la corrélation est assurée à 95 pourcent.





Analyses des votations fédérales  
Analysen eidgenössischer Urnengänge  
Analisi delle votazioni federali

# Analyse des votations fédérales du 7 mars 1993

Daniel Schloeth, Ulrich Klöti

## Bilan des votations

### Relèvement des droits sur les carburants

La question de l'augmentation de 20 cts du prix de l'essence a fortement polarisé les citoyen-ne-s lors des votations du 7 mars 1993. L'acceptation a été particulièrement nette de la part des personnes âgées de plus de 69 ans, des étudiant-e-s, des retraité-e-s et des personnes ne possédant pas de voiture. Le rejet fut particulièrement sec de la part des ouvrières et des ouvriers, des Romand-e-s, des Tessinois-e-s, des membres du PA et des personnes se sentant fortement touchées par les effets de cette mesure. Les personnes n'accordant pas leur confiance au gouvernement, celles ne s'intéressant que peu à la politique, celles ne s'identifiant pas à un parti ou ne pouvant se situer sur l'axe gauche/droite refusèrent l'augmentation du prix de l'essence. Ce sont donc les personnes s'intéressant à la politique et les citoyen-ne-s engagés – de quelque bord qu'ils soient – qui ont entraîné l'acceptation de ce projet. La majorité des abstentionnistes étaient contre.

La motivation la plus souvent énoncée par les ayant-voté Oui était l'état précaire des finances fédérales. L'argument de la mobilité trop bon marché et de la protection de l'environnement venait en deuxième position en Suisse alémanique; en Suisse romande en revanche, la construction du réseau routier passait avant l'état des caisses fédérales. Bien qu'une augmentation de taxe ait été acceptée le 7 mars 1993, une majorité nette des interviewé-e-s et même des ayant-voté Oui estimait que la Confédération ferait mieux d'économiser plutôt que de prélever sans cesse de nouveaux impôts.

## **Levée de l'interdiction des maisons de jeu**

La question des maisons de jeu ne fit pas beaucoup de vagues pendant la campagne pour les votations. Les divers groupes démographiques et politiques acceptèrent le texte constitutionnel avec à peu près la même majorité de deux tiers. Les employé-e-s du bas de l'échelle furent «pour» en-dessus de la moyenne, les membres de l'AdI et du PEV et les personnes se situant à l'extrême-gauche, en-dessous de la moyenne.

La motivation principale de cette large acceptation était le souhait que l'argent joué reste en Suisse. Les avantages qui en résultaient pour les caisses de l'AVS et pour le tourisme restaient secondaires.

## **Initiative contre l'expérimentation animale**

La troisième initiative pour la protection des animaux connut le même sort que la première, mise en votation en 1985. Huit ans plus tard, on en est au même stade: à peine un tiers des votant-e-s se prononce pour une interdiction totale. Le projet présenté le 7 mars obtint la faveur des salarié-e-s à temps partiel, des employé-e-s de l'échelon moyen, des membres du PES, des post-matérialistes et des personnes se situant à gauche et à l'extrême-droite. Il fut particulièrement nettement rejeté par les citoyen-ne-s âgés d'entre 60 et 69 ans, les membres du PRD et de l'UDC, les personnes se situant à droite et celles faisant confiance au gouvernement.

Malgré une certaine compréhension pour les postulats de la protection des animaux, la majorité s'étant prononcée contre ce projet estimait que les expériences sur les animaux restent nécessaires. La comparaison de l'acceptation de six énoncés sur le sujet prouve que le débat politique en est au même point qu'il y a huit ans. L'opinion des citoyen-ne-s n'a varié que sur des nuances.

## **La participation**

76 pourcent des votant-e-s votèrent dans les bureaux de vote, 22 pourcent le firent par correspondance. Ce sont les jeunes et les personnes récemment arrivées dans une localité qui préférèrent ce mode de vote, la quasi totalité des paysan-ne-s s'en tient à la méthode traditionnelle.

La comparaison de l'état des connaissances sur les objets mis en votation, du sentiment d'être concerné et des difficultés à prendre une décision indique que le relèvement des droits sur les carburants a été le plus mobilisateur. Ceci ne suffit cependant pas à justifier la participation relativement élevée de 50 pourcent. C'est, vraisemblablement, un fort intérêt général de la population pour la politique, en augmentation depuis la votation sur l'EEE, qui a été déterminant.



GfS-Forschungsinstitut in Zusammenarbeit mit 20 Hochschulinstituten

## DATENBANK FÜR ÖFFENTLICHKEITSARBEIT, GESELLSCHAFT, WIRTSCHAFT UND STAAT



Umfassende Umfrageergebnisse über Wissen,  
Einstellungen und Verhalten in den Bereichen  
Alltag, Wirtschaft, Politik und Welt

Vor mehr als 10 Jahren ist **VOX** – die Nachanalyse aller eidg. Abstimmungen und Wahlen – aus der fruchtbaren Zusammenarbeit von Praxis und Wissenschaft entstanden.

Ausgehend vom gleichen Grundgedanken, thematisch jedoch erheblich erweitert werden die **VOX**-Analysen seit 1986 durch eine neue Forschungsreihe ergänzt: **UNIVOX** – einer ganzheitlich angelegten Datenbank zu

- **Leben in der Schweiz** (untergliedert in die Stichworte Gesellschaft, Wohnen, Gesundheit, Kultur, Ausbildung, Freizeit, Kommunikation, Verkehr und Umwelt);
- **Staatliche Gemeinschaft** (Staat, Demokratie, Recht, Staatsfinanzen, Sozialversicherungen);
- **Wirtschaftliches Fundament** (Wirtschaft, Arbeit, Markt, Geld, Landwirtschaft und Sicherungen) und
- **Unabhängigkeit** (Freiheit, Verteidigung, Versorgung und Welt).

Jedes Jahr werden die Stichworte einmal ausführlich befragt, sodass laufend aktuelle Umfrageergebnisse zur Verfügung stehen, aber auch zeitliche Trends ersichtlich werden.

Mehr als 20 Hochschuldozenten mit ihren Assistenten und Assistentinnen in Basel, Bern, Fribourg, Genf, Lausanne, St. Gallen und Zürich kooperieren mit der GfS, bereiten die Untersuchungen vor und kommentieren das von ihnen betreuten Sachgebiet (vgl. auch Rückseite).

Zum Stichwort «Staat» wurden beispielsweise die folgenden Schwerpunkte befragt: Zufriedenheit mit der schweizerischen Politik – Erfahrungen mit verschiedenen staatlichen Stellen – Einstellungen zu Kollegialsystem, Konkordanzdemokratie, Milizparlament oder Föderalismus – dringlichste Probleme der Gegenwart zuhänden der Behörden – Problemlösungsfähigkeit des Staates – Umfang der Staatstätigkeit und Aufgabenverteilung zwischen Bund, Kantonen und Gemeinden.

**UNIVOX** ist ein unentbehrliches Grunddaten-Informationswerk für Volkswirtschaftliche Abteilungen, Redaktionen, PR-Stellen und Verwaltungen. Führende Medien, Banken, Versicherungen, Chemiefirmen, Arbeitgeber- und Arbeitnehmervereinigungen, Parteien und andere mehr haben **UNIVOX** bereits abonniert.

Gerne informiert Sie die GfS über die Anwendungsmöglichkeiten von **UNIVOX** in Ihrer Organisation. Fordern Sie ausführliche Unterlagen an bei:

GfS-Forschungsinstitut, Zürichstrasse 107, 8134 Adliswil Telefon 01 / 709 11 11



## Baromètre européen pour la Suisse

Le GfS, institut de recherches sociales, élabore depuis 1989 un «Baromètre européen pour la Suisse», des interviews portant sur le processus d'intégration européenne qui paraissent trimestriellement. Ces enquêtes analysent les connaissances, les points de vue et les comportements des citoyen-ne-s suisses en ce qui concerne la question européenne. Cet «Baromètre européen pour la Suisse» constitue une recherche indépendante, bénéficiant du soutien d'organismes d'Etat, d'associations, d'entreprises commerciales, de partis politiques et d'éditeurs de presse. Titres publiés à ce jour (mi 1993):

- Claude Longchamp, Pascal Sciarini: Zeichen einer Neuausrichtung nach dem Nein zum EWR-Beitritt. Bericht zur Befragung Europa-Barometer Schweiz, Sommerwelle 1993, mit einem Schwerpunkt zum GATT (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 22), Bern 1993
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, April bis Juni 1993, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 21), Bern 1993
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, Januar bis März 1993, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 20), Bern 1993
- Claude Longchamp: Die EWR-Entscheidung – eine Prozessbetrachtung. Hauptergebnisse aus den Europa-Barometer Untersuchungen vor der Abstimmung vom 6. Dezember (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 19), Bern 1993
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, 23. Nov. bis 31. Dez. 1992, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 18), Bern 1992
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, 28. Okt. bis 22. Nov. 1992, Red. Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 16), Bern 1992
- Claude Longchamp: Die Schweiz und Europa – ein ziemlich normaler Sonderfall. Hauptergebnisse der Herbstbefragung 1992 (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 15), Bern 1992
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, 11. Sept. bis 27. Okt. 1992, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 14), Bern 1992
- C'est oui! Premières analyses du référendum sur l'Union politique en France du 20 septembre 1992, rédigé par Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 13), Bern 1992
- Dossier Ost- und Mitteleuropa. Zusammenstellung neuer Informationen aus den Ländern Polen, Tschechoslowakei, Ungarn, Rumänien, Bulgarien. Red.: Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 12), Bern 1992
- Europa-Chronik. Europapolitische Ereignisse in der Schweiz, 17. Mai bis 10. Sept. 1992, Red.: Andreas Rickenbacher, Claude Longchamp (= Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 11), Bern 1992
- Peter Spichiger Carlsson: Die jungen Erwerbstätigen und ihre Einstellungen zu Europa (=Arbeitsberichte aus dem Projekt Europa-Barometer Schweiz, Nr. 10), Bern 1992

Le bureau de Berne de l'institut de recherches sociales GfS, Bärenplatz 2, 3011 Berne, tél. 031 22 08 06, fax 031 22 08 19 fournit tout renseignement au sujet des conditions d'abonnement.